

demande bien pourquoi le premier ministre n'a pas proposé que l'on fasse flotter sur la colline du Parlement le modèle unifolié pour que les députés puissent le regarder, comme il l'avait fait pour le modèle de son choix.

Un matin de la semaine dernière, j'écoutais la radio d'une station de la région qui fait une enquête quotidienne sur divers sujets. Les auditeurs sont invités à appeler la station pour discuter du sujet du jour. Le matin où j'étais à l'écoute le sujet à l'honneur portait sur le modèle du drapeau qui devait être présenté à la Chambre le lendemain. J'ai été étonné d'apprendre que, sur 10 ou 12 coups de téléphone, une seule personne approuvait le modèle proposé.

Cette même personne se demandait pourquoi le chef actuel de la loyale opposition de Sa Majesté, du temps où il était premier ministre, n'avait pas présenté une mesure pour faire du pavillon rouge, avec ou sans modifications, le drapeau du Canada par une loi du Parlement. On pourrait aussi remonter le cours de l'histoire et se demander pourquoi le très honorable W. L. Mackenzie King n'a pas rendu le pavillon rouge officiel grâce à une loi du Parlement ou n'a pas proposé un nouveau modèle, alors qu'il était premier ministre du pays. Nous savons que, par un décret du conseil, il a pris la première disposition en vue de faire du pavillon rouge le drapeau officiel qu'on devait arborer sur tous les immeubles du gouvernement, tant au pays qu'à l'étranger. Nous pourrions aussi nous demander pourquoi le très honorable Louis St-Laurent n'a pas rendu le pavillon rouge officiel grâce à une loi du Parlement ou qu'il n'a pas proposé un nouveau modèle, alors qu'il était premier ministre.

A mon avis, les trois premiers ministres que je viens de mentionner savaient qu'ils risquaient de créer plus de désunion au pays en présentant un drapeau qui ne serait pas accepté par une grande majorité des Canadiens.

Nous, du parti conservateur, avons tenté d'exposer au Parlement les raisons pour lesquelles le présent modèle ne peut être accepté par une grande partie des Canadiens. Nous continuerons à exposer ces raisons au Parlement. Nous avons à maintes reprises signalé comment le gouvernement devrait s'y prendre pour dissiper la désunion si manifeste au Canada et qui a été provoquée par le modèle de drapeau proposé.

J'aimerais donner deux exemples pour prouver que la question du drapeau a créé de la dissension et a divisé la population en deux camps. Il y a quelques semaines, j'ai déjeuné avec un citoyen d'Ottawa qui m'a raconté un incident survenu l'été dernier. Pendant les journées chaudes de juillet, il avait stationné sa voiture en laissant les fe-

nêtres ouvertes et quelqu'un avait placé à l'intérieur de son pare-brise une petite étiquette reproduisant le pavillon rouge et portant ces mots: «Voici le drapeau canadien, conservons-le». D'après ce qu'il m'a dit, cette étiquette est restée sur son pare-brise plusieurs jours avant que son jeune fils lui signale la chose. Il n'a pas précisé s'il était partisan du pavillon rouge, mais il m'a bien dit que pour sa part, l'étiquette ne lui causait pas de tort, à lui ni à personne. Mais quelques jours plus tard, comme il approchait de sa voiture pour rentrer chez lui, il vit un jeune homme tout près qui tenait un objet à la main. Cet homme lui lança un juron et lui dit que s'il n'enlevait pas le pavillon rouge, il réduirait son pare-brise en miettes. Il répondit évidemment: «Tout d'abord, je ne l'ai pas placé là et, en deuxième lieu, si vous essayez de l'enlever de force, ce n'est pas seulement le pare-brise qui sera brisé. Je vais vous casser la figure.»

Il y a plusieurs mois, après avoir inscrit ma propre résolution sur le drapeau au *Feuilleton*, je me souviens avoir reçu une carte postale anonyme de Toronto. La photo montrait la porte du Prince de Galles à l'entrée est des terrains de l'Exposition canadienne nationale. On voyait sur la photo 21 pavillons rouges flottant au-dessus de l'entrée et chaque pavillon était barré d'une grosse croix noire. Au verso de la carte on pouvait lire ces mots: «Vous les Anglais, il y aura du sang de répandu sur votre pavillon si vous ne vous en débarrassez pas.»

Nous avons vu du sang répandu il y a quelques semaines au cours du débat sur le drapeau, du sang répandu sur le tapis vert de la Chambre.

Une voix: Ce n'était pas au cours du débat sur le drapeau.

M. McBain: C'était au cours du débat sur le drapeau. Heureusement, c'était seulement du sang de vache et l'incident n'était pas directement relié au débat sur le drapeau.

Une voix: Pourquoi alors soulever le sujet?

L'hon. M. Flemming: Il prend la parole devant le Parlement et il a le droit de parler de n'importe quoi.

M. McBain: Je désire également déclarer...

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, je fais appel au Règlement. L'honorable préopinant qui vient de prendre son siège, a interrompu nos débats de derrière les rideaux. C'est bien assez que les députés fassent des interruptions de leurs sièges! Quand ils commencent à faire des interruptions alors qu'ils se tiennent derrière les rideaux, la présidence se doit d'intervenir.